

FONCTIONNEMENT

Les commissions

Les commissions thématiques et réglementaires de Cap Atlantique représentent un appui technique et de concertation auprès des instances délibératives que sont le bureau et le conseil communautaires.



Les commissions sont en cours de composition.

Les commissions thématiques

Chaque commission émet des avis préparatoires aux décisions des instances délibératives. Elles sont aussi chargées de garantir la cohérence de l'action de Cap Atlantique, qu'elle soit politique, financière, ou relative aux moyens ou aux usagers des services intercommunaux, en lien avec les communes.

A ce titre, chaque commission est une instance de relais d'information entre le niveau communal et intercommunal. L'intérêt communautaire doit prévaloir sur les intérêts propres à chaque commune.

Finances



Economie



Aménagement de l'espace, Energie et Transports



Habitat, Politique de la ville et Santé



Gestion des Services Urbains (GSU)



Environnement, Risques et Itinéraires de loisirs



Grands Equipements



Les commissions règlementaires

La CCSPL - Commission Consultative des Services Publics Locaux



La CIID - Commission Intercommunale des Impôts Directs



La CAO - Commission d'Appels d'Offres - et la CDSP - Commission de Délégation de Service Public



La CLECT - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées



La CCA - Commission des Concessions d'Aménagement



La CIA - Commission Intercommunale pour l'Accessibilité



Le Conseil de Développement



Le CISPDP - Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



Le Comité Technique



Le CHSCT - Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail





Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ **02 51 75 06 80**